



Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

Avis public est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec* :

QUE le calendrier concernant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, a été adopté à la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2020.

QUE les séances ordinaires du conseil se tiendront le lundi et débiteront à 19h30, au Centre communautaire Chevalier-De Lorimier

11 Janvier	1 ^{er} février	1 ^{er} mars	12 avril	3 mai
7 juin	5 juillet	2 août	13 septembre	4 octobre
15 novembre	6 décembre			

Donné à Saint-Cuthbert ce onzième jour du mois de décembre deux mille vingt.

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier